



Procès-verbal de la réunion des membres du  
**CLUB DE VOILE ET RÉGATES DE MAGOG (CVRM)**  
Réunion tenue le 10 mai 2019, à 19h00, au Pub le Chalet, à la  
plage des cantons de Magog.

---

Membres présents :

- Josée Beaumont
- Olivier Hébert
- Alexandre Hébert
- Nicolas Sylvestre
- Glenn Buck
- Serge Dubord
- Claude Bissonnette
- Sylvain Lamoureux
- Jonathan Forcier
- Charles Giguère
- Sabine Gauthier

11 membres présents

---

1. Ouverture de l'assemblée

*Proposition 01.* Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**« Que la réunion soit ouverte à 19h12 »**

Proposition adoptée à l'unanimité

a. Nomination du présidium de la réunion

*Proposition 02.* Tel que proposé par Jonathan Forcier et appuyé par Glenn Buck, il est résolu :

**« Que Josée Beaumont soit présidente de la réunion et que Nicolas Sylvestre soit secrétaire de la réunion. »**

Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Lecture de l'ordre du jour de la réunion

*Proposition 03.* Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter :

**« L'ordre du jour comme suit :**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Présentation des États financiers du Club
4. Élections des administrateurs
5. Signatures des procurations et transfert des titres et responsabilités
6. Partenariat avec le Club de voile Memphrémagog
7. Programme des courses 2019
8. Appel à tous pour commandites/contacts
9. Appel à tous pour photographe durant les courses
10. Varia/Questions/Commentaires et suggestions
11. Levée de l'assemblée »

Proposition adoptée à l'unanimité.

## 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

En l'absence de procès-verbal de disponible, aucun procès-verbal de la réunion précédente ne peut être adopté.

---

## 3. Présentation des états financiers du club

Jonathan Forcier fait une présentation sommaire des états financiers du club. Les points suivants sont à retenir :

- Pour l'année 2015-16, les frais courants de services et revenus d'intérêts étaient de +/- 15 \$. L'autre dépense importante est le paiement du site web, qui coûte 138\$.
- En 2017-18, les revenus s'élèvent à 1500 \$, grâce à une édition de la Magog Newport Magog (MNM). Le total des dépenses s'élève à 1700\$ pour un déficit de 200\$ à la fin de l'année, ce qui mène le compte à 4326\$.
- En 2019, 51\$ ont été dépensés pour la mise à jour au Registre des entreprises.

L'assemblée se questionne sur la pertinence de garder le site internet. L'hébergement du site web coûte actuellement 200\$. Probablement que c'est possible de trouver un meilleur prix ailleurs, mais c'est ce qui nous est facturé en ce moment. Avec la venue des groupes Facebook, peut-être que ce n'est plus d'actualité de conserver le site internet pour afficher les nouvelles, les résultats et les photos. Présentement, il est difficile de le garder à jour : on n'y retrouve pas de nouvelles photos, et les interactions avec les membres sont plus faciles à l'intérieur d'un groupe Facebook puisque les membres reçoivent une notification lorsqu'il y a du nouveau. Une question demeure, est-ce que quelqu'un qui n'est pas membre Facebook peut avoir accès au contenu du groupe? Présentement, Nicolas Lassonde est administrateur du Groupe Facebook, avec Nicolas Sylvestre et Josée Beaumont.

Par rapport à la perte de 200\$ de l'an passé, étant donné qu'il n'y avait pas grand-chose qui se passait, ce n'est pas grave qu'il y ait eu un déficit. Toutefois, l'objectif est réussi. Il y a eu une bonne participation à la course MNM 2018.

*Proposition 04.* Tel que proposé par Josée Beaumont et appuyé par Sylvain Lamoureux, il est résolu :

**« Que les états financiers tels que présentés soient adoptés »**

Proposition adoptée à l'unanimité

---

## 4. Élection des administrateurs

Josée Beaumont invite les gens à se présenter comme administrateurs.

Josée Beaumont suggère qu'elle agisse comme présidente, avec Olivier Hébert à titre de vice-président, Claude Bissonnette à titre de trésorier, Nicolas Sylvestre à titre d'administrateur des communications informatiques et Glenn Buck à titre d'administrateur et officiel de course. Josée Beaumont invite d'autres candidatures spontanées.

*Proposition 05.* Tel que proposé par Charles Giguère et appuyé par Jonathan Forcier, il est résolu :

**« Que les administrateurs suivants soient élus :**

- **Josée Beaumont à la présidence**
- **Olivier Hébert à la vice-présidence**
- **Claude Bissonnette à la trésorerie**
- **Nicolas Sylvestre à titre d'administrateur**
- **Glenn Buck à titre d'administrateur »**

Proposition adoptée à l'unanimité

---

5. Signatures des procurations et transfert des titres et responsabilités

*Proposition 06.* Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**« Que le trésorier, M. Claude Bissonnette, soit l'administrateur fondé de pouvoir du Club de Voile et Régates de Magog inc. (NEQ) 1143908912 et autorisé à représenter l'organisme auprès du registraire des entreprises du Québec »**

Proposition adoptée à l'unanimité

*Proposition 07.* Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**« Que le trésorier, M. Claude Bissonnette et/ou la présidente, Mme Josée Beaumont, soient autorisés à signer les documents relatifs à l'administration du compte Desjardins Entreprise »**

Proposition adoptée à l'unanimité

*Proposition 08.* Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**« Que le trésorier, M. Claude Bissonnette et la présidente, Mme Josée Beaumont, soient signataires autorisés du compte Desjardins Entreprise. Le nombre de signatures requises pour les chèques est de 2 en tout temps »**

Proposition adoptée à l'unanimité

---

6. Partenariat avec le Club de Voile Memphrémagog (CVM)

Josée Beaumont annonce une bonne nouvelle. Maxime Tardif-Rancourt (absent ce soir), président du Club de Voile Memphrémagog (CVM), s'est entendu avec le CVRM pour prêter son nouveau bateau de type zodiac et pour « louer » les officiels de course. Il s'est engagé qu'à fournir le bateau. C'est-à-dire qu'on va payer l'essence du bateau et le salaire des employés. Il est estimé que ça va coûter environ 200\$ par jour pour les courses. En ce qui à trait à la MNM, le salaire des officiels sera de 300\$, auquel s'ajoute les frais d'hôtel et de restaurant. Ce qui avait été difficile pendant les dernières années, c'était de trouver un officiel. Mais maintenant, Josée Beaumont est heureuse d'annoncer ce partenariat qui permet de tenir des courses avec des officiels d'expérience. Maxime, du CVM est super enthousiaste, et il a même manifesté un intérêt pour participer aux courses avec les quillards et un équipage du CVM. Cela est très positif car ça crée une relève. Josée Beaumont rappelle que la base pour tenir une course de voile c'est d'avoir le bateau comité, et le CVRM peut se réjouir de l'avoir pour cette année.

## 7. Programme des courses 2019

Josée Beaumont présente le programme des courses 2019. **Les dates sélectionnées sont le 22 juin et 6 juillet pour les courses de type « up/down » et la MNM sera tenue les 17 et 18 août.** L'assemblée trouve que c'est un calendrier très sage et félicite cette initiative.

L'assemblée se questionne sur l'ouverture de tenir une course en septembre. L'organisation se dit ouverte à tenir une course supplémentaire en septembre mais reste conservatrice : le programme tel que présenté va permettre de sonder la participation et l'intérêt dans ce type de course et pour une première année de « relance », il est préférable de commencer avec seulement 2 courses le samedi. Si ça va bien, l'année prochaine, il sera possible de considérer une supplémentaire en septembre. L'assemblée s'entend pour dire que c'est une bonne idée de commencer doucement.

L'assemblée se questionne sur les possibles conflits d'horaire avec le calendrier de courses de d'autres clubs sur le lac. Josée Beaumont assure que les dates sélectionnées n'entrent pas en conflit avec les courses du club de Newport.

Glenn va s'occuper des résultats. L'assemblée note que c'est une tâche très importante. Même si on fait ça de façon amicale, il est agréable d'avoir des résultats.

L'assemblée se questionne sur l'option d'utiliser un logiciel pour la comptabilisation des résultats. Glenn dit qu'il est possible d'utiliser une feuille Excel d'un autre club de voile. Olivier se propose pour aider à trouver la façon optimale. On veut que ça soit amical et agréable, même en gardant l'esprit de course. Ce qui est important c'est communiquer, avoir du plaisir, faire de la course dans le bonheur et de ne pas se crier après. Jonathan Forcier indique que Webscorer pourrait être une bonne option pour comptabiliser les résultats.

L'assemblée se questionne sur les classes ouvertes? Le majeur problème des bateaux plus lents, c'est que la ligne de départ peut être imposante. De plus, certains bateaux font face à un manque d'équipiers expérimentés.

Pour la MNM : Les départs sont optimisés pour que le monde arrive à peu près en même temps. Olivier Hébert évoque la possibilité d'adapter le handicap de certains bateaux s'il décide de ne pas lever de spi.

L'assemblée se questionne sur le fait d'ajouter une course de type « longue distance ». Par exemple, aller tourner autour de l'île Lord afin de ne pas faire que du « up/down ». L'organisation indique que ça ne sera probablement pas cette année que le CVRM pourra tenir une course de type « longue distance ». L'assemblée ajoute qu'il serait préférable de tenir ce type de course possiblement en début de saison. Il est dit que c'est l'intérêt de beaucoup de membres. En effet, d'autres personnes dans l'assemblée indiquent que ça serait une très bonne idée et à considérer. L'expérience de l'équipage est moins cruciale pour ce type de course. C'est des courses de type « longue distance » qu'ils font au Club de Newport et au Yacht Club St-Benoît (YCSB). De plus, ce type de course est plus facile à gérer pour les officiels. L'organisation a peur que les gens manifestent leur intérêt mais qu'ils ne se présentent pas aux courses lorsqu'elles ont réellement lieu. Les deux courses de cette année vont permettre de calculer l'engouement. Une idée de parcours suggéré est un aller-retour entre la Baie Channel et l'île Lord.

L'assemblée s'entend sur le consensus suivant : Cette année, il n'y aura que des courses de type « up/down ». L'organisation se dit très ouverte à accueillir tous les types de bateaux monocoques, avec ou sans spi, dans l'optique que tous aient un maximum de plaisir en participant aux courses.

L'assemblée rappelle qu'il est sage de partir petit, sans trop de défi, et petite bouchée par petite bouchée. L'idée, c'est de garder ça au plus facile possible pour ceux qui l'organisent. Sinon ils se brûlent.

Un mini-comité est formé afin de sonder l'intérêt. Nicolas Sylvestre va préparer une liste de courriels et Glenn va envoyer un courriel avec un sondage. On rappelle le problème de ceux qui se manifestent dans un sondage mais qui ne vont pas nécessairement vraiment venir au moment venu.

La MNM est perçue comme un événement, et c'est ce qui assure son succès.

Il est suggéré d'ajouter la course du YCSB dans nos communications, même si ce n'est pas dans la gestion du CVRM.

On rappelle le calendrier de la saison 2019 :

Les courses du 22 juin et du 6 juillet seront de type « up/down ». Les bateaux ont la possibilité d'y participer en voiles blanches. Les départs seront dans la Baie Channel à 12:00 et il n'y aura aucun départ après 16:00. L'objectif sera de compléter 3 ou 4 courses selon les conditions de vent. La MNM se tiendra les 17 et 18 août.

Les frais sont d'inscription : 40\$ pour les deux courses, et un 40\$ supplémentaire pour la MNM.

Les modes de paiement acceptés sont : en argent comptant, par chèque ou par virement Interac : direct à Josée Beaumont. Les frais d'inscriptions tardives sont :

- Après 1<sup>er</sup> juin : 50\$ pour l'inscription aux courses du 22 juin et du 6 juillet.
- Après 1<sup>er</sup> août : 50\$ pour l'inscription à MNM. Aucune inscription après 10 août.

---

## 8. Appel à tous pour commandites/contacts

Josée Beaumont invite les gens à rechercher des commanditaires. Glenn indique qu'il va relancer Helly Hansen (H/H). Sabine suggère des fournisseurs de boissons énergisantes ou de rhum.

L'assemblée remarque qu'au fil des années, c'est difficile d'avoir des commanditaires qui reviennent. Charles Giguère indique qu'il va demander à Chantal qui travaille pour une agence de vin. L'assemblée indique que même une petite commandite comme une caisse de vin, c'est toujours intéressant. L'organisation rappelle qu'elle est ouverte à toutes les propositions et s'engage à tenir les membres au courant des développements.

---

\* \* \*

## 9. Appel à tous pour photographe durant les courses

Nicolas Sylvestre parle d'une connaissance qui a un intérêt pour faire les photos. Il a été sur le bateau comité de la course du YCSB l'année dernière.

Josée Beaumont rappelle qu'il n'y aura pas de salaire pour le photographe. Le photographe doit être bénévole. L'assemblée indique que Madeleine Labrecque est intéressée : elle prend des photos à partir d'un petit bateau.

Il n'est pas possible de payer un salaire au photographe mais il est possible de lui offrir de vendre ses photos à la suite de l'événement. L'assemblée se questionne sur la possibilité d'inviter des journalistes et la presse.

L'assemblée s'entend sur le fait qu'il est toujours intéressant d'avoir de belles photos de son bateau.

---

## 10. Varia/Questions/Commentaires et suggestions

L'assemblée se questionne sur les méthodes à employer pour publiciser le programme des courses de 2019. Il est suggéré de contacter les Escadrilles Canadiennes de Plaisance de Yamaska-Orford (ECPYO) dans le but qu'ils fassent l'annonce à leurs membres. Il sera probablement possible de faire des annonces au YCSB sur le tableau du club. Sinon, le groupe Facebook servira de moyen de communication très efficace, avec les courriels et la mise à jour du site internet. L'assemblée se rappelle qu'il est très important de faire du bouche-à-oreille.

L'assemblée se réjouit que ce qui va aider énormément le club à repartir, c'est l'historique. En effet, l'année passée, c'était plaisant et ça donne le goût d'y retourner.

L'assemblée se questionne sur l'importance de faire signer une décharge de responsabilité. Afin de se protéger contre divers dommages qui pourraient survenir durant les courses du samedi et la MNM. Nicolas Sylvestre va demander à Paul Dunnigan et François Sylvestre quelle serait la meilleure option afin de se protéger.

L'assemblée souhaite exprimer ses remerciements pour le courage pour remettre le club sur pied.


L'organisation remercie les membres présents à la réunion pour leur présence et leur participation.

---

## 11. Levée de l'assemblée

*Proposition 09.* Tel que proposé par Jonathan Forcier et appuyé par Charles Giguère, il est résolu :

**« Que la réunion soit close à 20:13 »**

  
Nicolas Sylvestre, secrétaire de la réunion

Proposition adoptée à l'unanimité